

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)
(8)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 16 mars 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 16 mars 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 16 mars 1866, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45449>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 mars 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Raoux, Édouard \(1817-1894\)](#)

Lieu de destination2, esplanade Montbenon, Lausanne (Suisse)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Raoux du 5 février 1866, qui l'interroge sur le Familistère. Godin fait remarquer à Raoux que la brochure d'Auguste Oyon et sa première lettre répondent en partie à ses interrogations. Il lui explique qu'il faudrait un livre entier pour lui fournir les données statistiques et financières qu'il sollicite. Il recommande de ne pas construire une habitation comme le Familistère dans des proportions réduites, au contraire. Il justifie les dispositions existantes au Familistère et il affirme que celui-ci est pensé pour constituer le plus vaste champ d'association coopérative qui aura été constitué dans le monde. Godin annonce à Raoux qu'il lui envoie une photographie par chemin de fer entre deux planches. Il

recommande de visiter le Familistère avant d'en construire une imitation. Il ajoute que le capital a produit 5,5 % d'intérêts au 16 décembre 1865 et que le fondateur du Familistère se substitue à l'État pour le financement de l'éducation de l'enfance. NotesLa lettre d'Édouard Raoux du 5 février 1866, à laquelle répond Godin, est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) r).

Mots-clés

[Architecture](#), [Construction](#), [Coopération](#), [Éducation](#), [Familistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fouriérisme](#), [Photographie](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Œuvres citées [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 3 p. (308r, 310r, 309r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 21/12/2023

Genève le 16 mars 1866

308

Monsieur Racine à Lunenburg

Monsieur

Je suis bien en retard pour répondre à votre lettre du 3 février. Je n'ai pu le faire plutôt. — en y faisant attention vous remarquerez que la brochure de M. Lyon et ma première lettre répondent complètement à un certain nombre de questions que vous me faites.

Quant aux données statistiques et financières il serait trop long d'aborder cette question par correspondance. Je ne pourrai faire cela que publiant un livre à ce sujet.

Je considère comme important de ne pas bâtir sur le sable qui a présidé à l'édification de l'administration dans des proportions trop réelles. ~~Le~~ ~~pourrait~~ cette faute conduirait à la perte des avantages que le développement de l'industrie procure puisqu'il permet de ne pas multiplier les échecs. Un usage commun et qui fait la même administration pour un petit ensemble que pour un plus grand si je suis appliqué pendant le rest de mon existence à édifier un nouveau bâtiment je considérerais encore des proportions plus sages et plus grandioses. Le palais du travail doit devenir le palais de l'humanité. Les chemins de fer servent aux primes et aux autres intérêts vous dire par là que tout en restreignant à genre d'habitation à la classe ouvrière ces grandes proportions on ne sont pas moins une des principales raisons économiques

2 3 Les bureaux sur lesquels est bâti le
 Familistère ont une à mille francs l'heure
 des ingénieurs de l'empire sur la dimension
 des batons il s'y a des machines à eau
 que j'ai fait faire ils sont assez larges pour
 une ventilation faible plus larges ils nuiraient
~~un~~ au jour des appartements inférieurs
 ils de l'empire encore quand au nombre
 des escaliers, deux escaliers par chaque bloc
 paraissent suffisants j'en ai mis quatre, mais
 les escaliers doivent avoir au minimum
 1 mètre 50 de largeur

vous semblez desirer que les appartements
 sont brigués au lieu d'être planifiés la viti-
 uel qu'ils sont carrés de carrés sur deux et
 tre sur un qui permet un faible voisinage et
 garantit l'appartement contre l'incendie. je considère
 le carrelage de l'habitation de l'ouvrier supérieur
 à tout autre usage

pour ce qui est de votre dernière question
 il doit être sensible pour vous que sur un monde
 ne peut mieux se porter à la suppression des
 vices respiratoires ou à l'association que les
 dispositions matérielles du Familistère, si cela
 ne pas été dit dans la brochure de M. Lyon
 est qu'en France nous sommes condamnés
 à bien des mirages dans les vices comme
 dans les arts. Le Familistère de Lyon en
 certains ne pas élever but que de constituer
 le plus tôt qu'il sera possible le plus strict
 champ d'association coopérative qui aura été
 inauguré dans le monde il s'agit qu'en ensemble
 de dispositions matérielles prises pour atteindre ce
 résultat en se préparant les esprits et les faits

Je vous prie de mettre au verso de
 ce papier ou sur une photographie de
 famille et de vous en occuper
 portant votre adresse

Je pourrais-il que jamais on songe
 à faire quelque part une imitation de
 famille dans avoir visité le premier
 établi il me semble que ce serait une
 faute il y a un des ministres acquis par
 la province que son ne devrait pas se
 contenter de lire il faudrait les voir

Je voudrais moi et vous aussi voir un
 milieu d'autres préoccupations ma lettre
 en passant, mais je tiens à vous remercier
 qu'il y a dans la mesure de l'effort
 qu'une appréciation des jugements de l'histoire
 en l'air.

L'indemnité de 16 % du dernier produit
 au capital engagé 1 1/2 % est encore un
 moment difficile. Mais dans nouvelle année
 de travaux. quand a la pensée que
 la fondation fait des sacrifices pour parer
 à certains frais elle est fondée en ce qui
 concerne l'indemnité de l'ancien état ne
 intervenant pour rien à remplir la société
 dans ce qu'elle devrait faire et qu'elle ne fait
 pas

avec quelle aguer l'assurance de mes meilleurs
 sentiments

Godefr.